



AVIS AU PUBLIC

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique le :

Mardi 8 septembre 2026

à 19 h 00

En Mairie, Salle du Conseil

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 16 juin 2026
- Service de restauration scolaire - Actualisation du règlement intérieur et encadrement de la Restitution des soldes créditeurs aux usagers (*Rapporteur : Agnès CRETIN*) ;
- Désignation des représentants des communes au sein des commissions communautaires (*Rapporteur : Yves VERNIN*) ;
- Retrait partiel de la délibération n° 28-2026 : adoption du règlement intérieur du CM (*Rapporteur : Corinne SAINRAT*)
- Approbation de la convention avec le CDG42 pour le traitement des dossiers de demande d'allocations de chômage (*Rapporteur : Jérémy FERRARI*)
- Approbation convention automatisation des portes de l'église (*Rapporteur : Barbara COURT*)
- Adoption de la convention d'occupation temporaire du domaine public sur le chemin des sérails (VC n°109) au profit de monsieur Louis GAY (*Rapporteur : Yves VERNIN*)
- Adoption du protocole d'accord transactionnel relatif à l'entretien du chemin rural n° 11 de la commune de LENTIGNY avec l'indivision JUILLET DE SAINT LAGER (*Rapporteur : Yves VERNIN*)
- Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (*Rapporteur : Barbara COURT*)
- Questions diverses.

Fait à Lentigny, le 03/09/2026

Affiché le 03/09/2026

Le Maire,

Yves VERNIN